

# REUNION PUBLIQUE

## PROJET RUE DU COUVENT

### COMPTE RENDU

Date : 18 novembre 2021

Heure : 18h30-19h30

Organisateur : la municipalité de Tullins

Lieu : Salle de la ZAC – La Cressonnière

**En présence des élus, du bureau d'études Alp'Etudes et d'une trentaine d'habitants.**

### Compte rendu

Monsieur le Maire a introduit la réunion.

Puis Monsieur Grenier, 2<sup>ème</sup> adjoint du Maire, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire a présenté le projet.

Le bureau d'études Alp'Etudes était présent afin de répondre aux questions techniques des habitants.

Après la présentation, un temps d'échange a eu lieu entre les habitants et les élus afin de permettre à chacun d'exprimer ses interrogations et son avis.

Synthèse des questions et pistes de réflexions soumises par les habitants avant décision de la municipalité pour le projet de parking rue du Couvent :

- L'entrée actuelle sur la parcelle se fait par un porche. Il sera nécessaire de créer une ouverture plus grande pour faciliter le passage des véhicules et ainsi ne pas générer de conflits d'usages depuis la rue Général de Gaulle.
- Il serait nécessaire de prévoir une alimentation pour une borne de recharge de véhicules électriques.
- Il serait judicieux de rapprocher les places de stationnement pour cycles à proximité de l'entrée du parking.
- La municipalité propose l'installation de bancs sur les espaces verts que va générer le parking. Les habitants présents ne souhaitent pas ce type de mobilier pour éviter d'éventuelles nuisances sonores dues à d'éventuels rassemblements de personnes.
- La municipalité consulte les habitants présents sur la répartition des places qui n'est à ce jour pas encore définie.
  - o Proposition : 6 places « blanches » du côté riverains de la parcelle et le reste réparti en 10 places « bleues » et 6 places « jaunes ».
- Il est demandé par les riverains que les arbres plantés sur l'emprise du parking soient éloignés des habitations.
- Si l'entrée se fait par la rue Général de Gaulle, il sera nécessaire d'installer un tableau d'affichage rue Général de Gaulle indiquant le nombre de places disponibles afin d'éviter aux voitures de s'engager dans la rue du Couvent si le parking est saturé.
- Il est ressorti des échanges, que dans un premier temps l'accès au parking soit fait uniquement par la rue de la Halle (expérimentation).